

COMPTE RENDU DE LA REUNION BUREAU ELARGI **mercredi 28 février 2024**

Présents : M.P. PASQUAL, M.F. et DENIS MARCHAL, M. COSTES, J. MANDON, B. BALAVOINE, R. DESMOULIN, A. LAMOURI, H. BALTHAZART, M. NICOLAS

Excusés : A. NICOLAS, J.P. DELLERM, J. L. AILLAUD

Potentiel vélos à vendre :

Michel COSTES fait un travail remarquable et maintient à jour la liste des vélos remis en état. Potentiellement, 23 vélos disponibles... (23 x 40€ = 920 €)

A notre charge de communiquer ...

Aurélie se charge de présenter sur « le bon coin »

Azedine nous propose son service pour « facebook » et autres sites de communication.

Jacques tient à jour le site du club en faisant apparaître notre potentiel évolutif.

C'est l'intérêt de chacun de faire vivre le club et tous les membres sont concernés

Commande d'équipements aux couleurs du club :

Marie-Paule se charge de l'information et de la collecte des besoins. Pour des raisons de souplesse de commande, nous nous tournerons certainement vers Ets Gauthier avec possibilité de visite et essais à CADENET, nouvellement installés.

Le mercredi 6 mars, inventaire des équipements en stock au club.

Bilan financier et proposition d'utilisation :

Jacques nous confirme la bonne santé de notre trésorerie.

- Merci à Robert pour son implication dans la recherche de sponsors partenaires du club

- Merci à ceux qui ont pu se libérer pour honorer notre présence de signaleurs lors du tour de Provence.

- Merci à la commune de nous octroyer une subvention de fonctionnement assortie d'une subvention exceptionnelle pour E.A.V. Paris 2024

Malgré l'attente des virements (Pb avec La Banque Postale de ne pas nous autoriser une consultation au fil de l'eau), Henri propose une aide « club » de 100 € par participants à E.A.V. Paris 2024. La proposition est adoptée à l'unanimité dans l'idée d'aider les membres du club pour chaque participation aux événements particuliers de la vie du club.

Michel propose en complément, de mettre à jour les logos du fourgon de Marie-Paule – Charly de façon à présenter l'évènement et le rendre pérenne pour l'après (400 €). C'est accepté aussi.

A l'appel de fond du CODEP pour la deuxième partie, Les participants versent les 150 € au club, le club verse la totalité de la somme demandée au CODEP soit 250 € par participants.

Le chèque de 150 € est à faire passer à Jacques au plus tôt.

Nous affinerons la participation des « Pélissannais » lors du dernier appel de fonds ...

Création d'une section «Roulons doux ou Pédale douce» :

A l'initiative de Jean-Pierre et d'autres candidats, il nous est demandé d'organiser des sorties plus light, à la portée de ceux qui veulent se « mettre en jambe »

Pas de soucis pour le principe, l'essentiel est de se conformer aux conditions FFCT.

Il serait judicieux de garder un point départ commun de façon à pouvoir choisir son groupe.

De toute façon, le groupe doit se gérer lui même en itinéraire et en esprit club, avec chef de file et soucis des participants (partir ensemble et rentrer ensemble sauf avis contraire au départ).

Questions diverses :

- Un film sera tourné pour présenter le voyage à Paris 2024, Denis nous propose l'utilisation de son drone pour créer la touche magique. Denis et Charly vont se mettre en phase... puisque le film est déjà prévu par la communication CODEP 13. Le voyage ne s'arrêtera pas à Paris !

- Pour ceux qui veulent bien participer à nos présentations, mises à jour adresses, communications, trombinoscope et WhatsApp, merci de faire passer vos coordonnées à Marie-Françoise qui met à jour. L'idée de créer une plaque de cadre personnalisée est adoptée (reconnaissance et sécurité avant tout)

- Corso, tout se met en œuvre, rendez-vous les mercredis à 14 h.

- Formation : une session de formation « animateur » ,à l'initiative du CODEP 13, est prévue pour l'automne 2024. Bernard B. et Azedine sont d'ores et déjà intéressés, proposer votre candidature à Marie-Paule qui retient les places auprès du CODEP 13. Merci pour le club, c'est urgent

- Pour accueillir nos partenaires et autres, laissons passer le repas du club prévu pour le samedi 23 mars prochain, voyons la possibilité d'un partenariat avec le restaurant La Touloubre.

Au fait, il est temps de confirmer votre inscription au plus tôt pour le repas, vous avez le menu en annexe... L'ambiance est assuré par Jean-Luc et Jacques.

Bien cordialement
Michel